

**Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'activité Sport-Boules Compétition
du mardi 19 Octobre 2019 18H45.**

Sont présents:

Jean-Pierre RAMPAZZO Président
Antoine CUNAT Vice-Président
Brigitte RAMPAZZO Secrétaire
Irène VALDENAIRE Trésorière
Gilbert FLECK
Philippe RIBLET

Sont absents excusés:

Véronique PERRIN
Frédéric VINCENT

Le Président Jean Pierre RAMPAZZO salue les présents et demande à l'Assemblée d'observer une minute de recueillement à la mémoire de nos deux amis disparus Denis HOFFMANN et Gérard PERRIN.

Le quorum étant atteint le comité peut délibérer valablement.

1) Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2020.

Le compte-rendu de l'assemblée générale du mardi 8 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2) Rapport moral et d'activités de la saison 2020-2021.

Le rapport moral et d'activités 2020-2021 présenté par le Président après discussion est adopté à l'unanimité.

3) Rapport financier 2020-2021 et rapport des vérificateurs.

Le rapport financier présenté par la Trésorière dégage un excédent de 678,29 € pour 2 563,83 € de recettes et 1 885,54 € de dépenses, après discussion il est adopté à l'unanimité.

Les disponibilités s'élèvent à 1 831,94€. (L'ajustement sera fait après le 30 octobre comme l'intervention des vérificateurs).

4) Budget prévisionnel 2021-2022.

Le budget prévisionnel présenté par le Président est en équilibre à hauteur de 12 000€, après discussion il est adopté à l'unanimité.

5) AG de la Ligue Grand Est.

La date n'est toujours pas connue.

6) Questions diverses.

Le Président donne les dates des concours qui seront organisés par le GCL si la situation sanitaire redevient normale.

Le Challenge Pierre POIGNET 16 Quadrettes Loisir le jeudi 7 juillet 2022 à 9H.

Le Challenge de de Ville 32 doubles le dimanche 31 juillet 2022 à 9H.

Le Challenge des Mynes du Thillot 16 Quadrettes le dimanche 25 septembre 2022 à 9H.

Pour l'instant le jeudi 14H est le moment choisi pour les entraînements mais ceci n'est pas figé.

Au printemps il sera impératif d'aménager les terrains bien mal en point suite à l'inactivité due à la pandémie.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 19H05.